

VILLE DE MARGNY-Lès-Compiègne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>08 décembre 2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 14 décembre 2021 à 19 heures 00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Marcel Guérin de la Ville, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard HELLAL, Maire,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>08 décembre 2021</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 23</p> <p>VOTANTS : 28</p>	<p><i>ETAIENT PRESENTS :</i> Mesdames CHOISNE, DAUZAT, AUDINET, CHLAGOU BLANC, BENHERRAT, HOUSIEAUX, LAMRHARI, VIERIN MAURY, DE PAUW, Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON CABADET, NORTON, CRONIER, TILLY, LEONARD.</p> <p><i>ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR :</i> Madame BOURGNEUF (pouvoir à Monsieur RECTON) Madame GILBERT (pouvoir à Madame DAUZAT) Monsieur JOANNIN (pouvoir à Monsieur NORTON) Madame GUILLAUME-MONNERY (pouvoir à Monsieur LEONARD) Monsieur ERNULT (pouvoir à Monsieur TILLY)</p> <p><i>ETAIENT ABSENTS :</i> Madame LHADI Awatif</p> <p><i>ASSISTAIENT EN OUTRE A LA REUNION :</i> Monsieur MARIUS LE PRINCE, Directeur Général des Services, Madame BENEZIT, Secrétaire de Monsieur le Maire.</p>
<p>Objet :</p> <p>6- Demandes de subvention auprès de l'État pour l'année 2022</p>	<p>Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente séance.</p> <p>A l'unanimité, Madame Nidale LAMRHARI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.</p> <p>Ces formalités remplies...</p>

6) Demandes de subvention auprès de l'État pour l'année 2022

Dans le cadre des demandes de subvention, pour l'année 2022, auprès de l'État, au titre du dispositif de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et/ou de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR), la ville de Margny-lès-Compiègne souhaite proposer les opérations suivantes :

Objet	Coût d'opération	Subvention souhaitée	Taux d'intervention
1. Réhabilitation des tennis	2 000 000,00 €	600 000,00 €	30%
2. Travaux d'aménagement et d'extension du restaurant "le Pigeonnier" – Action Cœur de Ville	350 000,00 €	105 000,00 €	30%
3. Travaux de voirie à proximité de l'Intermarché	200 000,00 €	100 000,00 €	50%
4. Travaux rénovation énergétiques sur les bâtiments publics	150 000,00 €	75 000,00 €	50%
5. Rénovation des vestiaires du stade Robert Dubois	150 000,00 €	75 000,00 €	50%
6. Rénovation de couverture de la salle des associations - rénovation thermique	110 000,00 €	55 000,00 €	50%
7. Travaux d'aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville et de voirie dans le cadre d'une mise en sécurisation	500 000,00€	150 000,00€	30%
TOTAL	3 460 000.00€	1 160 000.00€	

Il est demandé au Conseil Municipal

D'APPROUVER les demandes de subvention pour les opérations ci-dessus mentionnées,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès de l'État les dossiers de demande de subvention et à solliciter pour chacun d'entre eux la subvention la plus élevée possible,

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame Nacéra DE PAUW, Conseillère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les demandes de subvention pour les opérations ci-dessus mentionnées,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès de l'Etat des dossiers de demande de subvention et à solliciter pour chacun d'entre eux la subvention la plus élevée possible

AUTORISE : Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDITS
ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,**

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Bernard HELLAL